



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA PREVENTION
CONTRE LA DELINQUANCE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 4922 / MJP / DJS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Papeete, le 11 SEP. 2023

MISE EN CONCURRENCE
Pour l'organisation et la mise en œuvre des « Assises de la jeunesse 2023 »

Acheteur public

La Polynésie française, pour le compte de la direction de la jeunesse et des sports (ci-après désigné par le sigle « DJS »)

Autorité compétente

Madame la directrice de la jeunesse et des sports, Loan HOANG OPPERMANN

Date et heure limite de remise des offres : 25/09/2023 à 11h00

Lieu de remise des offres :

Objet : Dépôt au secrétariat de la direction de la jeunesse et des sports
Située à l'angle de l'avenue Pouvana'a a OOPA et du boulevard de la Reine Pōmare IV
Immeuble TEMATAHOA à Papeete
Papeete TAHITI
Ou
Par mail : secretariat@jeunesse.gov.pf

I – Informations relatives à l'acheteur public

L'acheteur public est la Polynésie française, représentée par la directrice de la jeunesse et des sports, Madame Loan HOANG OPPERMANN.

Nom et coordonnées de l'organisme acheteur :

Polynésie française, Direction de la jeunesse et des sports
Angle de l'avenue Pouvana'a a OOPA et du boulevard de la Reine Pōmare IV à Papeete,
Immeuble TEMATAHOA
B.P. 67 – 98713 PAPEETE
Tél. : (689) 40 50 18 88, Fax. : (689) 40 42 14 66
Courriel : secretariat@jeunesse.gov.pf

II – Objet

Au travers de son programme d'actions 2023-2027, le ministère des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance (MJP) et la direction de la jeunesse et des sports (DJS) souhaitent organiser les « Assises de la jeunesse 2023 » qui se tiendront le 14 novembre 2023 à la Présidence de la Polynésie française à Papeete.

L'objectif de cette journée est de rassembler et consulter environ 500 jeunes âgés de 11 à 30 ans, afin d'évaluer leurs attentes et besoins, et définir leurs priorités en termes de :

- Accès et recours aux soins
- Alimentation et hygiène
- Dépendances et santé mentale
- Sport et bien-être
- Écologie et enjeux climatiques
- Famille et cadre de vie
- Vie affective et sexuelle
- Vivre ensemble et communauté
- Origines et insularités
- Opinions et appartenances
- Orientation et scolarité
- Emploi et formation
- Apprentissage et transmission
- Logement et aménagement
- Transports et mobilité
- Animation et loisirs
- Arts et culture
- Engagement et vie associative
- Citoyenneté et participation

Ces échanges visent à mettre en adéquation les attentes exprimées par les jeunes issus de tout milieu et tout archipel, et les acteurs de jeunesse (encadrants associatifs, religieux, jeunes entrepreneurs...) à l'offre en matière de politique publique.

Le ministère des sports, de la jeunesse et de la prévention contre la délinquance a une première trame de schéma directeur fixant les grands axes et objectifs pour la politique jeunesse. A l'issue des travaux réalisés lors de ces assises, le MJP adoptera la version finale du schéma directeur de la jeunesse, qui sera validé en conseil des ministres.

Le prestataire retenu devra :

- Concevoir le déroulé et le format de l'événement, établir un rétroplanning ;
- Préparer l'événement : prise d'attache avec les participants et les partenaires, gestion des informations et invitations, conception des ateliers de travail autour de plusieurs thématiques définies en concertation avec le MJP et la DJS ;
- Faire un point d'étape hebdomadaire au MJP et à la DJS sur l'avancée de la préparation et de l'organisation de l'événement ;
- Mettre en place une technique et logistique adaptées pour l'événement ;
- Organiser l'événement : accueil et gestion des flux de personnes, animation des ateliers de travail, recueil, analyse et traitement des données, restitution des besoins/attentes exprimés ;
- Prévoir et organiser le petit déjeuner et déjeuner pour tous les participants ;

- Mettre à disposition des fontaines d'eau pour l'événement ;
- Elaborer et mettre à disposition des goodies pour les participants à l'événement ;
- Gérer les relations avec les médias (dossier, conférence, intervention et communiqués de presse) ;
- Rédiger une synthèse des travaux produits lors de l'événement pour le MJP et la DJS ;
- Analyser et établir un bilan de l'évènement + recommandations/préconisations/perspectives pour l'organisation de futures Assises.

III – Budget et conditions financières

Le budget maximum alloué à cette action est de 3 000 000 XPF TTC.

Le prestataire s'engage à fournir un budget détaillé.

Le prestataire retenu signera une convention de prestation avec la DJS sous l'autorité de son ministère de tutelle, dans laquelle seront indiqués notamment le contenu de la commande, des livrables attendus et les modalités de paiement.

Le financement de l'opération est imputé sur le budget de la Polynésie française. La prestation sera payée à service fait.

IV – Critères du choix du prestataire

L'offre du candidat sera évaluée sur les critères suivants :

- Critère n°1 : Prix (50%)
- Critère n°2 : Compétences et expériences du prestataire et des intervenants (25%) ;
- Critère n°3 : Pertinence et qualité de la méthodologie et outils proposés (25%).

Les offres feront l'objet d'un classement en fonction de la note finale obtenue par chaque candidat au regard des critères d'attribution mentionnés ci-dessus.

Le candidat ayant la note « N » la plus élevée sera classé premier et considéré comme celui ayant formulé l'offre la mieux-disante. Dans le cas où plusieurs candidats arriveraient en tête avec le même nombre de points, le candidat ayant obtenu la meilleure note au critère prix sera retenu.